

## PASSEPORTS TECHNIQUES ET FICHES PILOTES 2019

**RAPPEL !**

En ce qui concerne le Kart-Cross et la Poursuite sur Terre, la vignette millésimée doit être collée sur la fiche pilote et non plus sur le passeport technique.

Une seule fiche et une seule vignette par pilote même si celui-ci évolue dans plusieurs trophées.

Le trophée qualificatif doit être choisi lors de la commande. Si plusieurs trophées sont présents dans un même département, des bons de commande distincts seront établis.

Afin que toutes les régions disposent des mêmes fiches pilotes, celles-ci sont fournies par l'échelon National.

Les demandes de passeports techniques pour des nouveaux véhicules, doivent être commandées en même temps.

Les vignettes d'identification sécurisées (apposées sur les véhicules et leurs passeports techniques) sont à commander à Daniel HEAULME ([ufolepauto@gmail.com](mailto:ufolepauto@gmail.com))

**BON DE COMMANDE**  
**DE TIMBRES MILLÉSIMÉS 2019**  
**POUR LES FICHES PILOTES**  
**POURSUITE SUR TERRE & KART CROSS**

**MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRE CAPITALE**

**Département :** .....

**Trophée Qualificatif (obligatoire) :** .....

**Correspondant (lieu d'expédition) :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**N° Téléphone :** ..... **E-mail (Obligatoire) :** .....@.....

**A/ Vignette millésimée :** qui valide la fiche pilote pour toute manifestation de Sports Mécaniques Auto UFOLEP.

<b>Trophée (Obligatoire) :</b>	Kart-Cross	Quantité :	X 16,00€
	Poursuite sur Terre	Quantité :	X 16,00€

TOTAL A :

**Montant total du chèque : A = .....**

**À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COMMANDE À L'ORDRE DE "UFOLEP"**  
**(uniquement chèque du comité départemental, régional ou trophée)**

**B/ Passeports Techniques et Fiches Pilotes (Documents Gratuits)**

	Quantité
Fiches Pilotes (Nouveaux Pilotes)	
Passeports Vierges (Nouveaux Véhicules)	

à faire parvenir à :

Monsieur Patrick FEUILLERAT  
 21 Rue de Branlac  
 33170 GRADIGNAN

Une vignette sera fournie par la CNS aux seuls pilotes qualifiés à la finale nationale. Son coût est de 13 € (inclus dans les droits d'inscription). Les quotas pour les finales nationales seront déterminés en fonction des vignettes et des classements départementaux, régionaux ou de trophées.

**BULLETIN DE COMMANDE  
DE VOTRE VIGNETTE OU  
DE VOTRE PASSEPORT TECHNIQUE 2019  
TRIAL 4 x 4**

**PILOTE**

Nom : ..... Prénom : .....

N° de licence : .....

Adresse complète : .....

**COPILOTE**

Nom : ..... Prénom : .....

N° de licence : .....

Adresse complète : .....

**Si votre véhicule dispose déjà d'un passeport technique : N° du passeport technique :** Vous demandez un renouvellement de votre ancien passeport  la vignette 2019 seulement Vous commandez un nouveau passeport pour un nouveau véhicule 

Véhicule	Club du Pilote	Club du Copilote
<input type="checkbox"/> Marque : .....	Coordonnées /Adresse	Coordonnées /Adresse
..	.....	.....
Type : .....	.....	.....
Catégorie : .....	.....	.....
<i>Département d'affiliation du club</i> .....		
<i>Région / Trophée de trial d'appartenance du club</i> .....		

**TARIFS 2019****Toutes catégories, par véhicule : 16 €****Le passeport technique est obligatoire pour tout véhicule participant à tout entraînement, compétition (locale, départementale, régionale, nationale)**

Championnat National : engagement par véhicule 13 € réglés par les pilotes participant à la finale nationale.

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'UFOLEP (un seul chèque pour tous les passeports ou vignettes d'un même club) et à faire parvenir en même temps que la demande de vignettes ou de passeports à :

Monsieur Jean-Pol DENIS  
17 Route Nationale  
08160 DOM LE MESNIL